

AVIS DE CONSULTATION PROMOTEUR – LOT 32

Cet avis est passé dans le cadre de la concession d'aménagement de la ZAC Maurepas-Gayeulles.

Il a pour objet de sélectionner un promoteur pour la réalisation d'un programme immobilier (lot 32) situé au sud-ouest du périmètre de la ZAC Maurepas-Gayeulles, le long du boulevard de Rochester.

Le dossier de consultation est disponible sur CD, il pourra être adressé par courrier ou retiré au siège de Territoires Publics sur rendez-vous préalable. Les demandes de dossier se feront par mail à l'adresse suivante : isabelle.renault@territoires-rennes.fr (tél : 02.99.35.21.02).

1. OBJET DE L'AVIS

Territoires Publics retiendra à l'issue de cette consultation promoteur et après analyse des dossiers, un promoteur pour la réalisation du programme immobilier (lot 32).

Le programme : *immeuble collectif de logements*

Il sera réalisé par un opérateur immobilier et prévoit la construction de 36 logements collectifs dont 18 logements en accession sociale et 18 logements en accession libre.

La charge foncière est fixe et déterminée par l'aménageur. La SHAB minimum prévue est de 1 135 m² pour l'accession sociale et 1 135 m² pour l'accession libre.

2. DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

Territoires Publics choisira librement le promoteur, notamment sur la base d'une notice de présentation, d'une note d'intention, de références, compétences, moyens et premiers objectifs.

Les candidats doivent proposer une liste de trois architectes avec lesquels ils envisagent de réaliser l'opération si leur candidature est retenue

Territoires Publics proposera trois architectes complémentaires. Trois agences seront finalement sélectionnées d'un commun accord pour concourir et présenter des esquisses de leur projet. Une rémunération des agences sélectionnées est imposée au promoteur à hauteur de 12 000 € HT.

Le promoteur retenu choisira avec Territoires Publics et la Ville de Rennes le projet lauréat pour concevoir le lot 32.

NB : aucune offre financière n'est à produire à ce stade de la consultation.

3. DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES

Vendredi 06 novembre 2020 à 16h00